

# Les trois critiques d'Antoine contre le fédéral

André Antoine juge que le fédéral manque de loyauté. Pour le président du Parlement de Wallonie, le gouvernement de Charles Michel plombe, à dessein, les Régions et les Communes. Il appelle le Premier ministre à plus de coopération en étant un « capitaine d'équipe nationale, pas de club ». En clair, Antoine veut un « fédéralisme de solutions ».

## «Le fédéral nous agresse par un définancement des Régions»

RÉGIONS

1

● Martial DUMONT

«**U**n fédéralisme loyal, ce n'est pas un fédéralisme d'opposition ou de soumission mais un fédéralisme de solutions». «'»

À la veille des Fêtes de Wallonie, André Antoine n'y va pas par quatre chemins.

Selon lui, la loyauté fédérale est en panne. À commencer par celle envers les Régions et, singulièrement, la Wallonie.

« Si Charles Michel est un capitaine de club, il doit aussi être un capitaine d'une équipe natio-

nale. Et il ne l'est pas là. » dit Antoine.

« La Cour constitutionnelle rappelle souvent qu'un niveau de pouvoir a l'obligation de ne pas perturber l'équilibre de la construction fédérale dans son ensemble. ».

Ce que, selon lui, le fédéral ne respecte pas en prenant des décisions qui sont néfastes aux autres niveaux de pouvoir.

Des preuves ? Il en a à la pelle.

« Dans le dossier de la diminution de l'IPP, Charles Michel a traité les Wallons d'irresponsables parce qu'il n'avait pas intégré une perte de recettes de 750 millions, sans permettre d'avoir une confrontation préalable ! Finalement par un simple communiqué, on est retombé à 150 millions. Ça veut dire qu'en plus du manque de concertation, le capitaine national a engueulé injustement certains joueurs. D'où l'absence de confiance qui va régner

dans l'équipe ».

Le président du Parlement plaide dès lors pour que l'arrêt royal qui fixe la méthode de calcul dans la loi de financement sorte enfin.

« Que Charles Michel fasse appliquer une décision que son propre parti a voté ! »

Autre exemple du manque de loyauté fédérale selon Antoine : le tax shift.

« Comme l'a dit Benoît Lutgen, on a la certitude des moins et des promesses pour les plus. »

Et André Antoine de juger que certains pans du tax shift sont déséquilibrés d'un point de vue communautaire, mais aussi déloyal : les finances wallonnes connaîtront un impact négatif de 300 millions.

D'où, là encore, une concertation nécessaire avec le fédéral dans les plus brefs délais pour calculer l'impact du tax shift sur les Régions. ■

# «Ce que la porte ne leur permet pas, ils le font par la fenêtre »

## COMMUNES

# 2

**L**es finances locales sont actuellement alarmantes.

«Pendant que d'aucuns se mélangent de la séduction par rapport à leur corps électoral, ils font assumer les conséquences aux autres. C'est contraire à la philosophie la 6<sup>e</sup> réforme de l'État » estime André Antoine.

«Les transferts de charge sont insupportables pour les Communes. Ils sont de l'ordre de 300 millions pour les Communes et ne sont pas compensés par le fédéral. Et il y a des relents communautaires dans tout cela. Les revenus d'insertions pèsent trois fois plus lourd chez nous qu'en Flandre. La réforme des zones de secours,

deux fois plus ! C'est du définancement pur. Ce gouvernement avait promis qu'il n'y aurait pas de communautaire. Mais c'est beaucoup plus sournois ! Ce que la porte ne leur permet pas de faire, ils le pratiquent par la fenêtre. Aujourd'hui il y a des mines communautaires qui sont posées de plus en plus sans qu'on touche à la constitution et aux lois spéciales. C'est pour cela que nous avons dit non à la N-VA. On n'inocule pas le poison communautaire au cœur de l'État fédéral... »

À nouveau, comme pour le régional, le président du Parlement propose une conférence interministérielle sur les finances locales.

«Avec une triple composition : le fédéral, les Régions et Communautés, et une délégation pluraliste des Communes. Ensemble nous pourrions ainsi voir comment on compense et comment on calcule les impacts ».

Parce que, dit-il encore, non seulement le fédéral impose des charges mais en plus, il prive les Com-

munes de recettes légitimes.

«Le retard d'enrôlement de l'IPP sur le précompte immobilier par le fédéral est scandaleux, et je pèse mes mots. Rien qu'en 2012 on en était à 42 millions de retard de paiement envers les Communes ! Le fédéral est injuste. Et j'estime qu'il ne devrait pas garder 1 % du prélèvement pour ses frais administratifs comme c'est le cas actuellement. Mais surtout : le fédéral devrait payer des provisions, et payer le solde de régularisation en fin d'année. Comment voulez-vous que les Communes rentrent leurs prévisions de budget ? On ne sait même pas ce qu'on aura en recettes ».

Sans parler, dit-il, de la politique d'exclusion du chômage qui va plomber le budget des CPAS (et donc des Communes), ou du nouvel impôt sur les intercommunales auxquels échapperont... le port d'Anvers (ville de Bart De Wever et la régie électrique de Wavre (ville de Charles Michel)... ■

**M. Dum.**

# «Certains font de la migration une rente électorale»



«**P**our certains la migration est une rente électorale et qui repose sur les relents les plus noirs de xénophobie, de racisme et de rejet de l'autre. Or c'est un enjeu moral». Bing !

L'enjeu migratoire est énorme estime André Antoine «et demande un effort national. Il ne peut pas y avoir un fédéralisme de solutions s'il n'y a pas très vite une conférence nationale sur la migration».

C'est le fédéral, dit-il qui s'occupe du nombre et des conditions d'accueil. Mais ce sont les Communautés qui s'occupent de l'enseignement, des crèches et l'encaissement des jeunes non francophones. Les Régions, elles, s'occupent de l'intégration. «Quant aux Communes, on sait que ce seront elles qui vont devoir gérer les mouvements d'humour des gens par rapport à la présence des étrangers. Et tout cela sans qu'on leur donne, ni aux Régions ni aux Communes, les moyens de gérer tout ça. En

*Allemagne, il y a une conférence entre le fédéral et tous les länder pour déterminer qui fait quoi et comment on le paie.»*

Pas question de tout cela en Belgique pour l'instant.

Ce qui risque, ajoute Antoine d'entraîner une situation qui sera bientôt «socialement insoutenable dans notre pays».

L'exemple le plus criant ? Les places dans les écoles.

«Il n'y a déjà pas de place pour les résidents. Qu'est-ce qu'on va faire, un deuxième décret inscription pour les réfugiés ?».

En outre, il y a là derrière un enjeu moral.

«Pourquoi, se demande André Antoine, ne pourrions – nous pas les accueillir dans de bonnes conditions ? Si nous ne le faisons pas, ça deviendra explosif».

En clair, le président du Parlement voudrait une table ronde où le gouvernement pourrait dégager des moyens pour faire face à la situation d'urgence à laquelle doivent faire face les collectivités régionales et locales.

Parce que les bons sentiments et les déclarations d'intention, c'est très bien. Mais si les moyens de les mettre en applications sont chiches, c'est le meilleur moyen de s'écraser dans le mur conclut en substance André Antoine. ■

**M. Dum.**

## Le droit de pétition automatisé

Le Parlement wallon ouvre ce lundi après-midi l'ensemble des textes législatifs en cours d'élaboration à la consultation publique en ligne, une première en Belgique, et automatise dans le même temps le droit de pétition.

En créant une rubrique «Votre avis» sur la page d'accueil de l'institution, le parlement concrétise deux modifications récentes de son règlement destinées à améliorer l'interaction entre le citoyen et ses représentants politiques.

**INTERVIEW****• André ANTOINE**

## « Dans les actes, le Premier ministre n'est pas au rendez-vous »

frustration et de division.

**La division étant le chef de la N-VA et celui de la frustration, dans celui du MR ?**

Oui. La preuve, c'est qu'on voit au gouvernement le malaise palpable du CD&V. Ce que Lutgen avait prédit, Kris Peeters le vit actuellement. J'estime que la frustration est mauvaise conseillère et la division un mauvais projet pour la Wallonie et le fonctionnement de notre pays.

**Vous parlez d'un manque de loyauté du fédéral. C'est une démarche consciente de sa part ?**

On n'est plus dans l'erreur matérielle. On est dans une stratégie politique.

**Et quel en est le but ?**

L'affaiblissement de certains niveaux de pouvoir. Le but est de faire fonctionner le râteau fiscal pendant que d'autres se font des cadeaux. C'est aussi de montrer que la 6<sup>e</sup> réforme de l'État ne fonctionne pas et en appelle une 7<sup>e</sup> ou une 8<sup>e</sup>. Ce qu'on a refusé à certains dans l'accord de gouvernement, ils veulent l'obtenir de manière sournoise.

**C'est le fait de la seule N-VA ?**

Non. Ils ne peuvent pas le faire sans complicité. Au fédéral actuellement, il y a des moteurs de

**En tant que francophone, vous en voulez au MR de sa stratégie ?**

Non. Je n'ai pas de frustration. Je trouve simplement que Charles Michel doit poser les actes de ses discours. Globalement dans les discours, on peut globalement se retrouver avec lui. Mais dans les actes, il n'est pas au rendez-vous.

C'est une erreur pour les Wallons et les francophones. Sachant qu'il est minoritaire, il devrait redoubler de vigilance. Ou faire appel à une concertation nationale qui serait susceptible de conforter sa place par rapport aux Flamands. Charles Michel a des alliés bien plus à l'extérieur du gouvernement qu'à l'intérieur. S'il veut mener à bien la politique dont il parle, il faut être capitaine de l'équipe nationale. Et il ne l'est pas. ■ **M. Dum.**